



COMMUNE DE MONTIERCHAUME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 décembre 2006 à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Montierchaume, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Roger CAUMETTE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 novembre 2006

Date de publication : 6 décembre 2006

PRESENTS : M. Roger CAUMETTE (Maire), Mme Anita GROS, M. Michel LENGLET, Mme Monique LANDI, M. Raoul LUNEAU, Mme Bernadette PETOIN (Adjoints), Mme Anne-Marie MELI, MM Gérard BERRETTE, Michel TOUATI, Mme Pierrette AUCHÉ, M. Jack LANCHAIS, Mme Michelle AGEORGES - MARANDON, M. Jean-Claude MATHEY, M. Erick LADENISE, MM Philippe TRELCHAT, Jean-François ANGUILLE, Mme Noëlle TISSIER, M. Patrice BOUQUIN, Conseillers municipaux.

ABSENTS : Mme Monique LANDI (pouvoir à M. LUNEAU°)

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 1

SECRETARE DE SEANCE : M. Michel LENGLET

Objet : débat public sur la LGV Poitiers-Limoges

Le Conseil municipal de Montierchaume, informé des débats sur le projet de construction d'une ligne à grande vitesse qui relierait Limoges à Poitiers a pris à l'unanimité la position suivante :

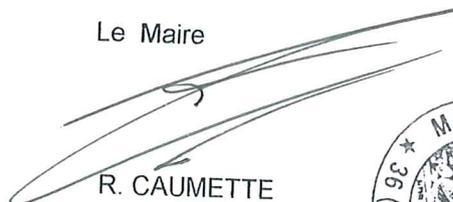
Le Conseil municipal s'interroge sur la pertinence d'une liaison TGV Limoges-Poitiers et s'oppose à ce projet

- parce que l'amplitude des destinations sur la LGV ATLANTIQUE risque d'amener à la saturation de ce réseau ainsi que de la gare Montparnasse alors que la gare d'Austerlitz garde beaucoup de possibilités,
- parce que la construction de cette LGV implique l'abandon d'une modernisation profonde de la ligne Limoges-Paris par Châteauroux, Vierzon et Orléans, ce qui revient à renoncer à conduire une politique d'aménagement du territoire où les départements de la Creuse, de l'Indre, du Cher, du Loir-et-Cher et du Loiret ne soit pas oubliés,
- demande que la modernisation de la ligne POLT soit réalisée comme l'Etat, la SNCF, RFF et les régions Centre, Limousin et Midi-Pyrénées s'étaient engagés à le faire,
- demande le raccordement de la ligne Limoges-Orléans-Paris avec le réseau TGV nord et est, d'abord au niveau de la Grande Ceinture, ultérieurement via le futur barreau d'interconnexion du sud de l'Île de France,
- demande que les horaires et les fréquences des trains, les heures d'ouvertures des gares soient améliorées pour répondre aux exigences du service public.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

Montierchaume, le 4 décembre 2006

Le Maire


R. CAUMETTE



Le Maire soussigné certifie le 06.12.2006 le caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication.

